

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2018

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Emmanuel Brugier ; Liliane Querrioux ; Jacques Dazas ; Laurent Vachon ; Géraldine Levesque; Jean Charry.

Absente excusée : Annie Desbordes & Coralie Deport.

Secrétaires : Christiane Desnoëlle & Laurence Giraud

Prochaine réunion : Mardi 10 juillet 2018 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. CRÉATION D'UN POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 35H**

Suite au départ en retraite de Mme Bernadette Gransagne le 1^{er} septembre 2018, il est souhaitable de créer un poste d'adjoint administratif à partir du 20 août 2018.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 juin, la commission pour les entretiens de recrutement sera le 5 juillet.

Le CM vote à l'unanimité pour la création du poste.

2. COMPÉTENCES C.C.V.G. - COMMISSION LOCAL D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

=> Voirie

21,272 km ont été transférées à la C.C.V.G. La commune doit verser 30 755 € à la C.C.V.G. pour l'entretien de celle-ci.

Le CM vote : 11 contre et 2 abstentions.

=> Petite enfance

La commune doit verser à la C.C.V.G. pour 738 habitants : 4 652 € + 200 €

Le CM vote : 3 contre et 10 abstentions.

=> Tourisme – Taxe de séjour perçue par les Communes de La Bussière et Saint Savin

Saint Savin : 1 870 €

La Bussière : 10 609 €

Le CM vote : 7 pour et 6 abstentions.

=> Maison multimédia pour tous à Valdivienne

14 850 €

Le CM vote : 13 pour.

3. C.C.V.G. - RESEAU D’AFFICHAGE DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE

Pose d’un tableau à la mairie avec infos défilantes : 300 € à la charge de la commune.

Le CM vote : 12 pour et 1 abstention.

4. VOIRIE

=> Convention d’entente entre la C.C.V.G. et les communes membres.

Le CM vote : 13 contre.

=> Tarifs communaux ; les agents communaux étant dévalorisés financièrement par rapport aux agents intercommunaux.

Le CM vote : 13 contre.

5. DEMANDES D’AUTORISATIONS

Un commerce de restauration rapide demande l’autorisation de venir sur la commune.

Le CM vote contre à l’unanimité car il y a déjà la présence de commerces sur la commune et du camion « pizza » le vendredi soir.

6. VENTE PARCELLE BOISÉE A LA BOUIGE

30ha à 250€ le propriétaire est M. Garestier. La commune à un droit de péremption, elle ne donne pas suite à ce droit mais demande à ce que la parcelle boisée reste en état de parcelle boisée.

7. BÂTIMENTS – DÉCISION SUITE A LA COMMISSION

Montant des travaux :

- Maisonnée : 42 146,27 €

- Mairie : 7 033,42 €

- La Poste : 28 419,93 €

Total : 77 599,62 €

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

8. PHARMACIE – PROMESSE DE BAIL

Les plans sont validés.

La proposition d'un loyer est de 550 € pour 100 m². Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

9. QUESTIONS DIVERSES

a. Devis SARL Magnon et Fils

Travaux au pont de « Chez Le Pont » et création d'un fossé : 900 € Ttc.

Le CM vote à l'unanimité.

b. Voirie - Projet de Convention de groupement de commandes avec diverses communes.

Les communes de Mouterre, Queaux, Moussac et Adriers proposent de regrouper les commandes et la signature des travaux. Un mandataire est désigné M. Le Maire de Mouterre Jean-Marie Batlle.

Le CM adopte à l'unanimité pour ce projet.

c. TAP

La commission souhaite reprendre M. Johan Georges, intervenant sportif.

Le CM donne son accord à l'unanimité.

d. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Réunion le 6 juin à 18h à la salle polyvalente.

e. C.C.V.G. - Festival « Au fil des notes »

Un concert aura lieu à l'église d'Adriers le dimanche 29 juillet à 20H30.

f. Enquête publique SAS Ferme Eolienne de Tageau

L'enquête sera ouverte à partir du 4 juin.

g. Projet Parc Eolien Des Gassouillis – Bussière Poitevine

Avis défavorable par la commission d'enquête.

h. Fleurissement Villes et Villages 2018

La commune ne donnera pas suite.

i. Projet d'intervention artistique « Fanzines au fil de la vienne »

Livres artisanaux

Animation pour les enfants dans un bus le samedi 28 juillet avec 2 intervenantes.

j. Journées européennes du patrimoine.

Les 15 et 16 septembre 2018.

k. Journée « Motard d'un jour »

Mardi 12 juin : RDV 9h à L'Isle Jourdain

l. Invitation journée de l'Abeille à Saulgé

Samedi 9 juin

m. Opération Plan d'eau

Désherbage autour de l'étang : samedi 30 juin

SITUATION FINANCIÈRE

Entrées	483 375,15 €
Recettes	232 091,28 €
Dépenses	295 782,99 €
Solde	419 683,44 €